

Rapport public Parcoursup session 2023

Unité de Formation et de Recherche de Sciences de l' Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines - Licence - Portail Portail BI : Biologie - Informatique

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Unité de Formation et de Recherche de Sciences de l' Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines - Licence - Portail Portail BI : Biologie - Informatique	Jury par défaut	Tous les candidats	101	849	415	523	11	3
Unité de Formation et de Recherche de Sciences de l' Université de	Jury par défaut	Tous les candidats	10	849	72	198	11	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences de la vie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus nationaux - Mention Informatique

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATIQUE :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus nationaux - Mention Sciences de la vie et de la terre

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de la Vie et de la Terre ou Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée. Des bases disciplinaires solides dans les domaines scientifiques sont indispensables ainsi qu'un intérêt particulier pour l'Informatique.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Unité de Formation et de Recherche de Sciences de l' Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines - Licence - Portail Portail

BI : Biologie - Informatique :

La 1ère année de Licence est organisée par portail. Cette structuration de la L1 permet une pré-orientation de l'étudiant vers plusieurs mentions de Licence. Le portail Biologie-Informatique (BI) ouvre sur les 3 mentions de Licence :

Informatique, sciences de la vie, Sciences de la vie et de la terre

Le premier semestre assure la transition Lycée-Université et est structuré en 5 unités d'enseignement (UE) obligatoires. Le 2nd semestre a pour objectif la consolidation des disciplines scientifiques.

Le choix définitif de la mention se fait en 2ème année de Licence à la fin du semestre 3. Les semestres 4, 5 et 6 sont ceux de la spécialisation et du choix du parcours.

La licence Sciences de la Vie et de la Terre est axée sur les disciplines de la biodiversité, des géosciences et de l'environnement alors que la licence Science de la Vie est axée plus spécifiquement sur les disciplines de la biologie cellulaire, la génétique, la biochimie et la physiologie. La Licence Informatique a pour but de donner des connaissances générales correspondant aux fondements de l'Informatique.

L'ensemble des descriptifs des Licences du domaine Sciences, Technologies, Santé se trouve à l'adresse suivante : http://www.uvsq.fr/les-licences-du-domaine-science-technologie-sante-350887.kjsp?RH=FORM_04

Unité de Formation et de Recherche de Sciences de l' Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines - Licence - Portail Portail BI : Biologie - Informatique - Accès Santé (LAS) :

Les étudiants inscrits dans une licence proposant une « mineure santé » pourront tenter l'accès aux études de santé Médecine / Maïeutique / Odontologie au cours de leur année de Licence.

Les enseignements de la "mineure santé" seront proposés en distanciel et se rajoutent aux enseignements liés au Portail Biologie - Informatique (BI) qui sont eux proposés totalement en présentiel.

Ils demandent un investissement supplémentaire et important de la part de l'étudiant.

Le nombre de places offertes pour l'entrée dans les études de santé dépendra non seulement du niveau, mais également des « groupes de parcours » définis en fonction des mentions de licence.

Les conditions d'admission en filières de Santé :

- * L'étudiant devra avoir validé au moins 60 ECTS en un an ou au moins 120 ECTS en 2 ans dans le cadre de sa licence.
- * L'étudiant devra avoir validé la « mineure santé » (au moins 10 ECTS en 1 an), la même année que son année de licence.
- * Des épreuves d'admission composées d'examens oraux et/ou écrits, seront organisées au second semestre.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés sur la base du dossier Parcoursup des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est important que les candidats aient suivi les spécialités scientifiques adaptées au portail : Mathématiques, Physique - Chimie , Sciences de la Vie et la Terre, et/ou Sciences du Numérique.

La spécialité Mathématiques est fortement conseillée.

Le portail Biologie- Informatique (BI) ouvre sur les 4 mentions de Licence : Informatique, Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, ou

Sciences et technologies.

L'enseignement de première année est organisé en trois blocs de connaissances et de compétences (BCC).

Le premier BCC , disciplinaire fondamental assure la transition Lycée-Université et est structuré en quatre unités d'enseignements (UE)

scientifiques.

Le second BCC disciplinaire approfondi a pour objet la consolidation des disciplines scientifiques et est organisé en deux UE scientifiques

obligatoires et deux autres UE scientifiques obligatoires à choix.

Le troisième BCC transverse et linguistique comprend une UE de méthodologie de travail universitaire bi-disciplinaire scientifique adaptée au

portail, une UE d'anglais et une UE consacrée au projet personnel étudiant d'insertion (PPEI).

Le choix de la mention se fait en 2ème année de Licence au semestre 3. Les semestres 4, 5 et 6 sont ceux de la spécialisation et du choix du parcours.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau général dans toutes les matières scientifiques et moyenne générale		Notes de première et de terminale dans les matières scientifiques Notes obtenues au Baccalauréat	Essentiel
	Suivi de la spécialité Mathématiques et/ou Biologie écologie et/ou Numérique et sciences informatiques et/ou Physique Chimie et/ ou Sciences de la vie et de la Terre		Notes de première et de terminale Notes obtenues au Baccalauréat	Important
	Progression des moyennes	Suivi des moyennes	Moyennes générales des trimestres en première et en terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à mener un raisonnement structuré	Capacités d'analyse, de problématisation et de raisonnement	Appréciation des professeurs sur bulletins, et résultats aux épreuves anticipées au Bac (écrit). Champ "Méthode de travail" sur fiche Avenir pour les lycéens	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail et capacité de travail		Champ "autonomie capacité à s'investir" de la fiche Avenir pour les lycéens	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé		Éléments permettant d'évaluer la motivation et/ou la cohérence du projet du candidat en fonction des caractéristiques de la formation. Champ "capacité à réussir" de la fiche Avenir pour les lycéens	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités extra scolaires et stages		activités et centres d'intérêt. Champ "Engagement citoyen" sur la fiche Avenir pour les lycéens	Complémentaire

Signature :

Alain BUI,

Président de l'établissement Unité de Formation et de Recherche de Sciences de l' Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines